



## Attouchement entre mineur de 4 et 8 ans

Par lili, le 14/04/2012 à 16:19

Bonjour,

Voici mon histoire au moment des faits mon enfant avait 4 ans et son demi frère 8 ans à plusieurs reprises l'enfant de 8 ans a montré son zizi et s'est frotté sur les fesses de mon enfant + bisou près du sexe pas de pénétration a été subit lorsque je l'ai appris j'ai posé un signalement je me suis fait entendre mon enfant aussi depuis 3 ans son passé et mon ex redevenu mon conjoint a été convoqué avec son garçon pour classer l'affaire seulement la mère de l'enfant qui avait 8 ans a décidé de porter plainte contre moi pour dénonciation mensongère et autres encore inconnu alors que dois-je faire me défendre sachant que c'est mon fils qui a été victime dans cette affaire et qu'il n'y a eu bien sûr aucun mensonge